



Plus que jamais nous devons nous mobiliser le 03 octobre pour l'éducation à Mayotte !

L'académie de Mayotte constitue ce qui se fait de pire en matière d'éducation sur tout le territoire français. La politique néolibérale de destruction du service public opérée par le Ministre Attal et le Président Macron semble y trouver un laboratoire d'expérimentation avec une précarisation inégalée des conditions d'apprentissage et de travail.

Les quelques efforts observés ne sont que des remèdes d'urgence destinés à éviter la catastrophe. Ils ne doivent pas nous leurrer sur l'idéologie profonde qui sous-tend les réformes menées tambours battants au niveau national et pour lesquelles Mayotte pourrait servir de modèle.



LE 03 OCTOBRE, LA CGT EDUC'ACTION DOIT PORTER HAUT ET FORT NOS REVENDICATIONS :

1. Une augmentation considérable et immédiate des moyens à la hauteur des besoins de l'île et de nos élèves :
 - ⇒ Par le recrutement massif de personnels dans toutes les catégories (et en particulier dans les domaines du social et de la santé scolaire)
 - ⇒ Par le passage en REP+ de tous les établissements, écoles – collège – lycées, avec les moyens correspondants
 - ⇒ Par la construction urgente de structures du 1^{er} et 2nd degré permettant de démassifier les établissements actuels et d'accueillir tous les élèves dignement. Ceci passe également par l'accès de tous les élèves à la restauration gratuite et de qualité
 - ⇒ Nous demandons la prise en charge par l'Etat des constructions de salles de classe pour en finir avec les rotations et les conditions d'accueil déplorables dans le premier degré.
2. Une ambition renouvelée et adaptée de la politique pédagogique mettant fin à l'hypocrisie actuelle :
 - ⇒ Par l'abrogation complète de la réforme du Bac et celle de l'enseignement professionnel
 - ⇒ Par le renforcement quantitatif et qualitatif de la voie professionnelle offrant aux élèves une véritable liberté de choix dans leur orientation
 - ⇒ Par le développement de dispositifs spécifiques sur la base des tests de positionnement permettant de combler les difficultés des élèves. Ceci implique immédiatement la fin de la destruction des enseignements et des structures adaptées.
3. Une amélioration concrète de l'attractivité du territoire adaptée aux besoins et aux demandes des personnels :
 - ⇒ Par une véritable revalorisation salariale de tous les personnels sans contreparties « contre le Pacte » passant par l'augmentation du point d'indice, une indexation à 53% pour tous, l'ISG et IFCR moins restrictives
 - ⇒ Par l'adoption des décrets relatifs à l'IRCANTEC
 - ⇒ Par la sécurisation, seule une loi de titularisation, élargie à l'ensemble des personnels précaires, est à même d'apporter des réponses statutaires et collectives... Ceci suppose notamment la création de statuts d'AESH et d'AED accompagnés des mêmes avantages que les statuts d'enseignants pour en faire des métiers attractifs
 - ⇒ L'attractivité de l'académie passe surtout par une amélioration de nos conditions de vie et de travail à Mayotte en luttant contre la violence et pour les services publics... Avec la création d'un véritable service public de l'eau sur le territoire.

**LE MARDI 03 octobre 2023, TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION
RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT A PARTIR DE 9H00
CONSTRUISSONS ENSEMBLE LE RAPPORT DE FORCE !**